



Département Coupe

Procès-verbal N° 02 - réunion du 13 août 2019

Présents : MM Bernard SCHERPEREEL (président), Salvatore FARAONE, Alain GEURTEN, Christian SERVAIS, Fabian ROWIER, Christophe NOTELAERS et Pascal HERQUIN (secrétaire)

Invité excusé : M José NIVARLET

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Tous les membres présents félicitent Salvatore FARAONE élu comme membre du CDA de l'AWBB lors de l'AG du 15 juin 2019. Tous saluent également la désignation de Bernard SCHERPEREEL au poste de secrétaire-général de l'AWBB.

Compte tenu des deux nominations ci-avant certaines adaptations doivent se faire au sein du Département « Coupe ». Avant toute discussion, le Président propose à l'assemblée de suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

1- Approbation du Procès-verbal N° 01/2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Répartition des tâches au sein du Département

Le président explique, en préambule, que le CDA a décidé lors de sa séance du 18 juin 2019 de prévoir des postes « d'adjoints » pour certaines fonctions. En ce qui concerne le poste de secrétaire-général, ce dernier sera « épaulé » par Patrick FLAMENT. Pour le Département « coupe » le poste de président reste inchangé et Salvatore FARAONE a été désigné comme « adjoint ».

Attribution des tâches de Bernard SCHERPEREEL (président du Département coupe) :

- prise des résultats ;
- organisation « générale » des ½ finales et finales ;
- PV des bureaux et du département ;
- mise à jour du site AWBB.

Attributions des tâches de Salvatore FARAONE (adjoint au président du Département coupe)

- Programmation et modification des matchs ;
- mise à jour du site AWBB ;
- organisation « générale » de toutes les rencontres (à l'exception des ½ finales et des finales) ;
- relations avec les convocateurs des arbitres.
- transmission des amendes

3- Situation des inscriptions (seniors et jeunes)

La répartition des inscriptions/province s'établit comme suit :

	Liège	Namur	Brabant-Wallon	Hainaut	Luxembourg	Total
Dames	17	13	9	8	5	52
Messieurs	27	16	13	15	6	77
U19 F	7	6	3	6	6	28
U16 F	8	5	4	6	2	25
U14 F	5	5	3	6	2	21
U12 F	6	5	3	3	2	19
U21 G	11	6	11	12	1	41
U18 G	10	10	12	13	5	50
U16 G	13	8	9	8	6	44
U14 G	9	6	8	10	4	37
U12 G	13	8	6	8	4	39
Total	126	88	81	95	43	433

On constate de manière générale que le nombre des inscriptions reste plus ou moins identique à celui de la saison passée ; à l'exception de la catégorie « U14F » où on constate une forte baisse !

4- Bilan de la première journée

Quelques forfaits administratifs ont été enregistré.

5- Compétition pour les Nationaux

Le président explique que sur la base de la participation de l'an passé, il avait estimé préférable de supprimer cette compétition. Faisant suite à la réaction de plusieurs dirigeants de clubs, il est décidé unanimement de réintégrer cette catégorie au programme de la compétition 2019/2020 pour autant que le nombre d'inscription soit de minimum 8.

La liste des clubs susceptibles de participer à cette compétition sont : BC Sprimont, Alsavin Tautis Namur Belgrade, RPC Anderlecht, Spirou Basket, BC Belleflamme, Royal Nivelles Basket, US Lambusart, Royal IV, Pepinster, SFX Verviers, Spa, Woluwé, Comblain, Neufchâteau et Ninane.

Le règlement est discuté et réactualisé. La date butoir des inscriptions est fixée au 31 août 2019.

Le règlement nouvellement adapté sera présenté au CDA, pour acceptation, lors de sa séance prévue le 23 août 2019.

6- Courrier

BC Boninne – utilisation des ballons pour la catégorie U15 – La réponse se trouve dans les statuts.

7- Divers

- Christian SERVAIS : signale que la consultation via la nouvelle application du site n'est pas simple et lui pose problème lors du contrôle des licences des coaches. Bernard SCHERPEREEL interviendra auprès de la Direction de l'AWBB afin de permettre une consultation simplifiée.
- Bernard SCHERPEREEL : demande à tous les membres du Département de lui transmettre, dès que possible, des propositions d'activités « complémentaires » qui pourraient être intégrées au programme des prochaines finales (prévues en province de Namur).

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Bernard SCHERPEREEL**